

Cette commission a l'avantage, pour nous, en tant que représentants du personnel, de vous rapporter le vécu de ceux qui, à la DGFIP, ont été et sont encore en première ligne face au COVID-19, à savoir les agents d'entretien, presque intégralement des femmes, précaires, travaillent le plus souvent à temps incomplet et pour les traitements les plus faibles de notre administration.

Lors de la CCP du 25 juin 2020, nous vous alertons sur les problèmes suivants, qui sont toujours d'actualité :

- ☐ le manque d'information envers les personnels de ménage sur les notes COVID-19 de Bercy ;
- ☐ des demandes de produits ou de matériel d'entretien qui ont tardé ou qui ne sont toujours pas satisfaites ;
- ☐ un défaut d'information sur les mises en quatorzaine des agents occupants les bureaux dont ils ont la charge ;
- ☐ des oublis de notre catégorie dans les opérations de répartition de la prime COVID, dont on pouvait déjà contester la répartition. Sur ce point, nous demandons à savoir dans quelle proportion les agents contractuels dits « berkanis » en ont été bénéficiaires ?

Voici, à présent, quelques exemples des dangereuses défaillances que nous avons constatées.

Dans le Finistère, début avril, les collègues ont dû faire usage du droit de retrait pour obtenir les notes de Bercy sur le nettoyage des locaux et l'achat du matériel qui y était prévu. Pour leur part, les salariés d'une société soustraitante, au mois de mai, n'avaient toujours reçu aucune consigne de travail spécifique au COVID.

Dans de nombreuses directions, les aspirateurs à filtres HEPA n'ont toujours pas été commandés. La consigne de cesser d'utiliser d'autres modèles n'a pas toujours été transmise et dans les endroits où elle l'a été, ça devient problématique.

Faute d'heures supplémentaires, et quand les consignes de ménage prioritaire sont transmises, les surfaces devenues secondaires (sommets d'armoires, fenêtres...) n'ont pas vu de coup de chiffon depuis l'arrivée du COVID.

À Paris, sous la responsabilité d'une société sous-traitante de nettoyage, la même chiffonnette a servi à nettoyer tous les claviers dans un immeuble de 6 étages et ses employés n'ont pas de masques !

La CGT revendique pour les agents d'entretien les moyens de bien travailler :

- ☐ la communication par notification individuelle des notes de Bercy ;
- ☐ l'information systématique en cas de quatorzaine dans les locaux à leur charge ;
- ☐ le paiement des heures supplémentaires nécessaires pour les nouvelles tâches de ménage (nettoyage des surfaces de contact, nettoyage quotidien des sols, etc.) ;
- ☐ le remplacement systématique et immédiat dès la 1ère journée ;
- ☐ la commande d'aspirateurs à filtres HEPA dans toutes les directions.

Après cette période mouvementée, la preuve est faite que les agents de la DGFIP, contractuels et fonctionnaires, une fois informés et équipés sont beaucoup plus réactifs et efficaces sur la mission du ménage, qui s'est révélée prioritaire.

C'est pourquoi, vous devez à présent satisfaire les revendications suivantes :

- ☐ la titularisation des agents contractuels ;
- ☐ la réinternalisation du ménage à la DGFIP.

Depuis cet été, force est de constater que les discours sur la suspension du nouveau réseau de proximité ont fait long feu. Alors que les agents de la DGFIP ont oeuvré à la continuité des services

pendant la crise sanitaire, vous faites le choix d'accélérer les réformes de destruction du service public, en profitant de la crise sanitaire et des restrictions aux libertés.

2 licenciements de femmes de ménage présentés aujourd'hui sont la conséquence directe de fermetures de trésoreries au 1er septembre décidées par un arrêté du 5 août 2020 dans le cadre du NRP .

Voilà comment vous remerciez vos agents en première ligne face au COVID !

Voilà l'avenir que vous leur promettez, comme à tous ceux que vous avez recruté sur des postes de fonctionnaires cet été !

Pour toutes ces raisons, aujourd'hui comme hier, la CGT porte la revendication ni discutable, ni amendable : RETRAIT DU NRP

fichiers:



[Télécharger dl_ccp1_berkani_24_09_2020.pdf](#) (1.05 Mo)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [CCP n°1 - Contractuels "Berkanis"](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
